

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°58/2022

L'an **deux mil vingt-deux**, le **22 septembre**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mmes Eugénie **GRAND**, Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Rita **TOSCANO**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT** Mme Caroline **FERRAND**, M. Florian **D'ANGELO**, Mme Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mmes Christine **TROUBA**, Monique **RAVOUNA**, MM. Jean-Pierre **DEBRAY**, Philippe **MANTERO**.

Procurations : Mme Martine **BLACHE** (pouvoir à M. Sébastien **BLACHE**), M. Jean-Louis **ANDREU** (pouvoir à M. Franck **BRON**), M. Philippe **DANGELY** (pouvoir à Mme Christine **TROUBA**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Axel **SIMIAN** (pouvoir à Mme Pauline **BRON**), Mme Farah **GUILLAUMONT** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

M. Florian **DANGELO** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX EU-EP RUE AIME PINEL – APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT.

Exposé du Maire

En 2020, la commune a lancé un programme de travaux pour la mise en conformité de ses réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales. Cette démarche consiste à créer des réseaux séparatifs, permettant de ne pas mélanger les eaux usées avec les eaux de ruissellement.

En effet, le Préfet de l'Isère a imposé aux communes de l'agglomération de se mettre en conformité avec la réglementation, au vu de l'état des réseaux existants.

A ce jour, la commune a déjà réalisé ces travaux sur la rue du Travail, sur la rue Giffard, sur le boulevard Gindre Duchavany et sur le quartier du Petit Paris (rue Neyret, rue de la Liberté). La dernière phase de travaux concerne la rue Aimé Pinel et un projet a été établi pour ce faire.

Trois secteurs de travaux ont été définis pour un montant total de 2.030.474,05 € hors taxes, répartis comme suit :

- Secteur 1 (Les Aubépines - rue Pasteur) 608.029,50 € HT.
- Secteur 2 (Rue Pasteur - Bd des Collèges) 1.046.630,25 € HT.
- Secteur 3 (Lot. Le Bosquet – Impasse Pinel) 295.649,00 € HT.

Il convient de rajouter au secteur 3, le coût du chemisage des réseaux existants, soit 80.165,30 € hors taxes.

Par ailleurs, un contrôle qualité des réseaux sera effectué pour un montant de 19.760 € hors taxes.

Dans le même temps, une maîtrise sera confiée au bureau d'études MONTMASSON qui a suivi l'ensemble des travaux de mise en conformité des réseaux. Le coût de cette mission est de 94.320 € hors taxes.

Le coût total de cette opération s'élève donc à 2.144.554,05 € hors taxes.

Les travaux débuteront avant la fin de l'année 2022 (secteur 3) et se poursuivront au cours de 1^{er} semestre 2023 (secteur 2), pour se terminer à la fin du 2^{ème} semestre 2023 ou du 1^{er} semestre 2024 (secteur 1).

Le plan de financement comprendra une demande de subvention auprès de la DSIL et de la DETR 2023.

Nous vous proposons d'approuver le projet de travaux décrit précédemment, ainsi que le plan de financement prévisionnel s'y rapportant.
Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

1 - Approuve le projet de mise en conformité des réseaux EU-EP de la rue Aimé Pinel tel que présenté dans l'exposé précédent, ainsi que le coût total de cette opération (Travaux et maîtrise d'œuvre) soit un total de 2.144.554,05 € hors taxes.

2 - Approuve le plan de financement s'y rapportant, à savoir :

Dépenses (hors taxes)	
Travaux	2.030.474 €
Contrôle Qualité Réseaux	19.760 €
Maîtrise d'œuvre	94.320 €
Total dépenses	2.144.554 €
Financements	
Etat - DSIL 2023 (25 %)	536.138 €
Etat - DETR 2023 (20 %)	428.911 €
Total co-financeurs (45 %)	965.049 €
Autofinancement Commune (55 %)	1.179.505 €
Total recettes	2.144.554 €

3 – Autorise le Maire ou le 1^{er} Adjoint à signer tous documents utiles à la réalisation des travaux de mise en conformité des réseaux EU-EP de la rue Aimé Pinel et à solliciter les financements prévus dans le plan de financement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 26 septembre 2022
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 038-213803166-20220922-DEL58_2022-DE

